

Lancement du Prix Nature dans la ville de la Fondation Etrillard et ouverture de l'appel à candidatures en France et en Suisse



Lancé ce 6 janvier 2026, le Prix Nature dans la ville de la Fondation Etrillard, construit avec l'expertise de Plante & Cité (France et Suisse), vise à soutenir et valoriser des projets d'aménagement paysager exemplaires, capables d'enrichir durablement la biodiversité urbaine en Suisse et en France.

Dans un contexte où les villes doivent concilier qualité de vie, résilience environnementale et préservation du vivant, le développement de nouveaux espaces verts constitue un impératif majeur. Cette nouvelle distinction reflète la volonté de la Fondation Etrillard d'affirmer plus encore son engagement en faveur de l'accès pour tous à une nature de proximité, tout en répondant aux enjeux croissants de la densification urbaine.

Doté de 30'000 CHF, le Prix permet à la Fondation Etrillard d'accompagner chaque année la transformation d'un lieu engagé pour la biodiversité, l'amélioration du cadre de vie urbain et la sensibilisation du public à la protection de la nature.

Le Prix est ouvert aux espaces verts urbains accessibles au public, portés par une initiative publique ou privée, française ou suisse (parc, jardin, potager urbain, berge aménagée...).

Les candidatures font l'objet d'une évaluation technique menée par la Fondation Etrillard, en collaboration avec Plante & Cité (Suisse et France). À l'issue de cette analyse et de la sélection des projets finalistes, un jury composé de personnalités qualifiées dans les domaines de l'environnement, de l'écologie urbaine et de l'aménagement du territoire désigne le lauréat.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 10 avril 2026.

Règlement et informations sur le site internet de la Fondation Etrillard.

Liens utiles

www.fondationettrillard.ch